LETTRE

SUR LA CONTAGION

DE

LA FIÈVRE JAUNE;

PAR M. AUDOUARD, D. M. M.,

Médecin des hôpitaux militaires de Paris, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, ancien médecin des hôpitaux militaires de Venise et de Rome, des armées d'Espagne, d'Allemagne et de Russie; ancien médecin principal du onzième corps de la Grande Armée en 1813; membre des Sociétés de médecine de Paris, de Montpellier, etc., etc.

PARIS.

Imprimerie de A. BELIN, rue des Mathurins St.-Jacques, hôtel Cluny,

1821.

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/b22275800

LETTRE

SUR LA CONTAGION

DE

LA FIÈVRE JAUNE;

PAR M. AUDOUARD,

Médecin des hôpitaux militaires de Paris, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, etc., en réponse à celle de M. *le docteur* J^n^ SEDILLOT, *insérée dans le* Journal universel des sciences médicales.

J'AVAIS perdu de vue, monsieur et très-honoré confrère, vos *considérations sur la fièvre jaune et la peste d'Orient* (Voy. *Journ. gén. de médec.*, *mai* 1820), et celles que je donnai ensuite sur la *contagion des fièvres en général* (*id. juin* 1820), lorsque vous avez rappelé mon attention sur ce sujet important. J'en traiterai de nouveau avec d'autant plus de plaisir que j'y trouverai facilement l'occasion de repousser les objections que vous m'adressez par votre lettre insérée dans le *Journal universel des sciences médicales*, novembre 1820. Mais avant tout, je rendrai justice à la pureté de vos in-

tentions. La discussion que vous soutenez, est tout dans l'intérêt de la science. Aussi ma réponse aura-t-elle uniquement ce but; et si ma plume ne me sert pas au gré de mes désirs dans l'échange que je vous dois des égards de confraternité, je dirai néamoins que je tiens votre lettre pour une marque d'estime, et que j'attache infiniment de prix à me trouver en lice avec un adversaire aussi recommandable que vous.

Qu'il me soit permis d'abord de donner un coup de belier à cet échafaudage polémique que vous avez élevé sur un terrain mobile. Qu'entendez-vous par *fièvre jaune*? Est-ce une maladie nouvellement introduite dans le cadre nosologique? On doit pardonner à quelques hommes d'outre-mer qui, étrangers à la philosophie nosographique, sont venus nous raconter que sur l'autre bord de l'Atlantique il y a une maladie très-aiguë dans laquelle le corps devient tout jaune, et qu'à cause de cela on lui a donné le nom de *fièvre jaune*. Mais, vous, mon très-honoré confrère, qui avez suivi pas à pas la marche de la science, comment l'esprit philosophique dont vous êtes doué, ne vous a-t-il pas appris que les climats ne font ni des êtres nouveaux, ni des maladies nouvelles, mais seulement qu'ils les modifient. De jeunes médecins sans expérience, pressés du désir de faire fortune, arrivaient au Nouveau-Monde et en adoptaient aveuglément, ou pour leur intérêt, les coutumes et le langage. Ainsi, ils durent appeler fièvre jaune, vers la fin du dernier siècle, la maladie à laquelle les Espagnols et les Anglais donnaient le nom de *vomissement noir*; que quelques

années auparavant on appelait *fièvre matelote* et *mal de Siam*, et qui avait été connue aussi sous les noms de *coup de barre*, de *fièvre pestilentielle*, etc. Mais cette prétendue fièvre jaune dont on fait tant de bruit, LIND, PRINGLE, Jean HUNTER, Benjamin RUSH et MILLERS, le plus chaud défenseur de la non contagion, la nommaient fièvre bilieuse maligne. Des médecins français tels que POISSONNIER-DESPERRIÈRES, GILBERT, LEBLOND, BERTHE, CHEVALIER, SAVARESY et CAILLIOT, lui ont donné le même nom ; et BALLY lui a trouvé de grandes affinités avec la peste, le typhus et les intermittentes pernicieuses. Mais savez-vous pourquoi ces grands praticiens lui ont donné le nom d'une maladie anciennement connue? C'est qu'avant d'aller en Amérique, ils avaient vu les fièvres bilieuses malignes, les intermittentes pernicieuses et les typhus d'Europe. A leurs yeux, la fièvre d'Amérique n'a été qu'une variété de ces mêmes maladies, portée à son plus haut degré d'intensité par l'influence du climat. Voilà la fièvre jaune que l'on peut voir sans aller au-delà des mers, que j'ai vue en effet dans ma pratique à la suite des armées françaises en Europe, et qui ne mérite un nom particulier qu'autant qu'on veut indiquer une variété de cet état pathologique connu depuis long-temps sous le nom de fièvre bilieuse des pays chauds.

Voilà ce que vous auriez pu lire dans mes *Recherches sur la contagion des fièvres intermittentes* (1), et que j'y ai consigné dans vingt endroits dif-

(1) Un vol. in-8°. Paris 1818.

férens. C'est là une des idées auxquelles j'ai attaché le plus d'importance. Elle parle à la raison beaucoup mieux que votre manière de considérer la fièvre jaune comme digne d'une attention particulière ; et pour ce motif, je crois pouvoir vous dire que vos raisonnemens n'ont point un but réel, que votre échafaudage polémique est sans fondement, et que vous défendez une chimère.

Si dans mes *Recherches* j'ai parlé de la fièvre jaune et de sa faculté contagieuse, l'on doit considérer ce que j'en ai dit comme l'interprétation d'un corollaire qui se rattache à une proposition plus vaste et que vous êtes loin de combattre ; je veux parler du rapprochement que j'ai fait de la peste, de la fièvre jaune, du typhus et de la fièvre intermittente pernicieuse qui se partagent le globe, et que j'ai présentés, plus abstractivement, comme une seule maladie qui, dans ses apparitions spontanées, reconnaît pour causes les miasmes putrides et certaines conditions de l'atmosphère et de l'organisme vivant.

Sans entrer dans le détail des considérations à l'aide desquelles on peut expliquer d'une manière probable pourquoi cette maladie générale a quatre formes principales ou quatre manières d'être, je ferai remarquer néanmoins, d'une part, que dans ce rapprochement la fièvre jaune se trouve associée à des maladies contagieuses ; et de l'autre, qu'elle n'est qu'une variété de la fièvre bilieuse des pays chauds.

Vous pouvez d'autant moins nier cette association et cette conformité de nature des quatre grandes

maladies, que vous avez admis leur cause commune, les *miasmes*. Mais pour esquiver une contradiction dans laquelle vous alliez tomber, vous objectez « qu'il n'y a point identité dans les miasmes procréateurs des maladies, ni dans les maladies qu'ils produisent; que les émanations des eaux stagnantes diffèrent entre elles par la nature ou la quantité de substances végétales ou *minérales* (vous avez voulu dire *animales* sans doute) putréfiées qu'elles retiennent, par la masse et l'étendue de ces mêmes eaux, etc. » Vous n'avez pas considéré qu'en raisonnant ainsi, vous avez prouvé précisément que les miasmes diffèrent en raison de la quantité de leurs principes constitutifs et non point de leur qualité; et cela ne peut être autrement; car la nature qui a varié à l'infini la forme des êtres vivans ou organisés, a été plus réservée et plus simple dans les élémens qu'elle a fait servir à leur formation : encore faut-il, pour se rapprocher de la question qui nous occupe, écarter de ces élémens la plupart de ceux qui sont à base fixe, et ne prendre que ceux qui se détachent de la surface de la terre pour se mêler à l'air. Mais ceux-ci sont en petit nombre, et les travaux des plus grands physiciens secondés par l'analyse chimique, n'ont pas eu pour résultat de prouver qu'il n'y a point identité dans les miasmes. Les expériences qui ont été faites en Egypte, sur les Alpes, en Angleterre et à Paris, sur l'air atmosphérique, ont appris au contraire qu'il est identique dans tous les lieux, à quelques exceptions près dont j'ai parlé dans mes *Recherches*. Or, il est extrêmement probable qu'il en est

ainsi de l'atmosphère des pays marécageux. Les miasmes qui s'élèvent des marécages résultent d'une opération à laquelle la nature a présidé pour reprendre, par la décomposition des êtres qui ont cessé d'exister, les élémens dont elle les avait formés, et qui doivent servir à en produire de nouveaux. Mais ces produits chimiques, probablement les mêmes partout, ordinairement simples et fort peu nombreux, ne diffèrent que par leur quantité; et celle-ci est toujours relative à l'intensité de la chaleur de l'atmosphère, à la masse des corps en putréfaction et à l'étendue des surfaces sur lesquelles la chaleur agit.

Il est d'autant plus étonnant que vous rejetiez l'identité de nature des miasmes, que vous admettez avec enthousiasme la théorie de M. Devèze sur l'infection. Cependant celui-ci a reconnu dans son dernier *Traité de la fièvre jaune*, pages 121, 125 et suivantes, que les miasmes sont de même nature, quoiqu'ils proviennent de la décomposition putride des végétaux et des animaux, d'une grande réunion d'hommes, du séjour des hôpitaux, des prisons, etc (1); et conséquent avec lui-même, il a établi, p. 128 et suiv., que les maladies qui en proviennent sont de même nature quoiqu'elles aient

(1) Cette diversité d'opinions entre vous et M. Devèze n'a pas peu contribué à me persuader de l'absurdité d'un bruit public qui tend à faire croire que le livre de ce dernier est l'œuvre d'un triumvirat médical anti-contagioniste auquel vous n'auriez pas été étranger.

des formes différentes. Cette théorie, qu'il a donnée en 1820, est précisément celle que j'avais publiée en 1818; et il paraîtra d'autant plus extraordinaire de la retrouver dans le livre de votre ami, qu'elle m'a servi à prouver la contagion de ces mêmes maladies, tandis qu'il l'a invoquée dans un but tout différent.

Les miasmes, en effet, produisent les quatre fléaux qui ravagent la terre, ou quatre variétés d'une seule maladie qui n'a pas encore reçu un nom particulier, dont les terribles fièvres de Guinée, des îles de la Sonde, de Bornéo, de Siam, et même les typhus d'Ecosse et d'Irlande, ne sont que des sous-variétés; et qui, vu qu'elle s'étend aux quatre parties du globe, pourrait être surnommée universelle ou *tétragéogénique*, comme je l'ai fait déjà figurativement.

Vous serez moins surpris de voir ces quatre maladies réunies sous une même acception, lorsque vous vous rappellerez que la fièvre jaune a eu quelquefois la forme de la peste. Le docteur GILBERT a observé une épidémie de cette sorte à Saint-Domingue, et on en a vu une autre à la Martinique en 1802. Votre conviction viendra surtout de ce que, sous le règne de la peste en Egypte, MM. DESGENETTES et LARREY ont vu la forme ictérique ou bilieuse parfaitement caractérisée. Mais lorsque vous lirez dans LANCISI, que les fièvres intermittentes sont avec des bubons comme la peste; et dans TORTI, qu'elles prennent toutes les formes des fièvres pestilentielles; et que vous aurez considéré que le typhus emprunte tour à tour ces mêmes

formes, peut-être serez-vous porté à croire qu'il est peu philosophique de distinguer ces maladies d'une manière absolue. Mais si elles se confondent par leurs causes et par leurs formes, pourquoi seraient-elles différentes dans leurs effets ? Parmi ces derniers je prendrai la faculté qu'elles ont de se répandre par contagion ; car telle est la question à laquelle je dois arriver pour répondre convenablement à votre lettre.

Non-seulement vous révoquez en doute la contagion de la fièvre jaune, mais vous dites encore « qu'on lise les ouvrages de tous ceux qui croient à la contagion de la peste, de la fièvre jaune et du typhus, et particulièrement ceux de nos honorables confrères de l'armée d'Orient, on n'y rencontrera pas un fait bien avéré, qui prouve la contagion des maladies pestilentielles; au lieu que les exemples contraires y fourmillent. Ici, c'est le médecin en chef, M. le baron DESGENETTES, qui, déployant une grandeur d'ame et une fermeté de caractère au-dessus de tout éloge, s'inocule la matière d'un bubon pestilentiel, et ne prend pas la peste, etc. » Quoi ! c'est avec des faits de cette nature que vous prétendez me combattre ! Quoi ! vous dites *que je vous ai fourni des armes et des munitions* contre moi-même, et vous n'avez pas craint de m'en fournir aussi ! C'est cependant ce que vous avez fait, car vous citez à faux, et je vais vous le prouver.

M. DESGENETTES dit (*hist. méd. de l'armée d'Orient*, p. 88) : « Ce fut pour rassurer les imaginations et le courage ébranlé de l'armée, qu'au milieu de l'hôpital je trempai une lancette dans le pus d'un bubon appartenant à un convalescent de la maladie au

PREMIER DEGRÉ, et que je me fis une légère piqûre dans l'aine, etc. » Et, p. 89, il ajoute : « Cette expérience incomplète et sur laquelle je me suis vu obligé de donner quelques détails à cause du bruit qu'elle a fait, prouve peu de chose pour l'art. Elle n'infirme point la contagion démontrée par mille exemples, etc. » Sans doute, mon cher confrère, vous n'avez pas lu ce dernier passage qui est fort interprétatif du premier; et j'en suis d'autant plus persuadé que, judicieux et sage comme vous l'êtes, vous n'auriez pas mis sur le compte d'un grand médecin et du plus habile observateur de la peste, un fait et des opinions qu'il désavoue hautement. Les pages de son livre sont pleines de preuves en faveur de la contagion de la peste. Ici, p. 23, ce sont les effets des pestiférés qu'il fait brûler, *pour assurer la destruction de la matière contagieuse*; là, p. 28, il reproche à quelques hommes qui trafiquaient des effets des morts, d'aller *propageant partout la contagion*; ailleurs, p. 35, il reconnaît que la contagion ne peut être révoquée en doute parmi les employés des hôpitaux et les officiers de santé, lorsque les malades qu'ils assistaient *parvenaient à ce degré où la maladie se complique de malignité*; plus loin, p. 88, ce sont des convalescens qu'il a chargés du soin de quelques malades graves, *et je ne dois pas dissimuler*, dit-il, *que plusieurs reprirent la maladie.* Enfin, pour abréger les citations, je vous renverrai à la page 49 où vous connaîtrez quelles étaient les craintes de cet habile médecin pour les jours du général en chef placé au milieu des pestiférés auxquels il tendait une main secourable. Ce trait appartient à l'histoire bien mieux

qu'une prétendue inoculation, et déjà le pinceau de Gros a fidèlement exprimé la sagesse inquiète de l'un, et la froide témérité de l'autre dans ce danger imminent.

Ainsi, mon très-honoré confrère, cessez de nous raconter, d'après cent échos infidèles, que M. D. s'est inoculé la peste et qu'il n'a pas eu la peste (1).

---

(1) Sans doute, c'est encore d'après la voix publique, que M. NACQUART a dit, art. CONTAGION, du *Dict. des sciences médicales*, « que M. DESGENETTES semble n'avoir pas cru à » la nature contagieuse de la peste, puisqu'il s'est inoculé » le pus provenant d'un bubon. » S'il eût consulté l'ouvrage de ce dernier, il aurait raisonné autrement, et l'esprit qui règne dans tout cet article, en eût reçu probablement une teinte plus favorable à la contagion. Mais M. NACQUART et M. SEDILLOT ne sont pas les seuls de nos contemporains qui donnent lieu à cette remarque. M. le professeur FODÉRÉ n'a pas craint de dire, art. PESTILENT. (FIÈVRE), du *Dict. des sc. méd.*, que LANCISI a fait justice des idées sur la contagion des fièvres intermittentes. Je crois lui avoir prouvé, par la lettre que je lui adressai à cette occasion, dans le *Journal général de médecine* (mai 1820), qu'il n'avait point lu les ouvrages du médecin romain, et je dois penser, d'après son silence, qu'il m'accorde entièrement raison. Cependant il ne suffit point, à l'intérêt de la science, que l'on passe condamnation sur de telles imputations. Il serait plus sage de ne citer que les auteurs qu'on a lus. Que les hommes qui ne veulent qu'une réputation éphémère, que quelques uns d'entre ceux dont le libraire Panckoucke paie les productions à tant la page, aient fourni des articles où les citations sont entassées; où depuis Isis,

Le sujet sur lequel il prit la matière bubonique était convalescent de la maladie au PREMIER DEGRÉ. Or, prenez l'*histoire médicale de l'armée d'Orient*, p. 78 et 87, et vous y lirez que ce degré de la maladie y est considéré comme l'état le plus simple et le plus exempt de contagion. D'autre part, l'ouvrage du doct. PUGNET vous apprendra que le pus des bubons atoniques que l'on trouvait sur les hommes convalescens ne communiquait point la maladie : autre condition, qui, jointe à la précédente, montre qu'on peut apprécier à zéro le pouvoir pestilentiel chez le sujet qui servit à l'expédient par lequel le médecin en chef *voulut calmer les imaginations et relever le courage ébranlé de l'armée*. Tel fut le but de cette opération qui prouve une grande sagacité et une juste appréciation des différens degrés de la maladie. Mais, M. DESGENETTES qui ne doutait point qu'elle ne fût contagieuse, ne forma jamais le dessein de l'expérimenter sur lui-même. Ce dévouement, quelque

---

et OSIRIS jusqu'à nos jours, rien ne semble avoir échappé à leur investigation, je n'en suis point étonné. De tels hommes ne visent qu'à l'effet ou à leur intérêt, et la science est la chose dont ils s'occupent le moins. Il en est autrement de ceux qui comparent les opinions anciennes avec les nouvelles, qui interrogent la nature, qui recueillent des observations, qui écrivent d'après l'expérience, et qui ne s'entourent de livres que pour confirmer ou pour critiquer ce qui a été dit avant eux. Mais les travaux de ces derniers ; mais les articles qu'ils donnent dans le *Dictionnaire*, n'ont rien d'ampoulé ; ils sont courts et substantiels, et toujours chéris des lecteurs.

grand qu'on puisse le considérer, eût exposé l'armée à une perte plus grande encore; car je ne sais si depuis la peste qui ravagea l'armée d'Artaxercès, il s'est présenté une occasion pareille à celle-ci, où l'on ait pu rappeler avec plus de vérité ces paroles du grand roi à l'égard d'HIPPOCRATE; *viros enim invenire qui consilio præstent non est facile.*

Voilà ce que j'appelle citer à faux. Si telle est l'authenticité des faits que vous avez à m'opposer encore, je n'aurai pas de peine à les repousser. Ceux que j'ai fournis à l'appui de la contagion de la peste et de la fièvre jaune, ont un autre caractère de vérité : et puisque vous ne les avez ni analysés ni discutés, ils restent dans toute leur force, parce qu'ayant été *bien observés et bien jugés*, ils résistent sans peine au démenti que vous leur donnez fort gratuitement.

Mais, à mon tour, je vous opposerai M. DESGENETTES, et je vous dirai qu'il divise la peste en trois degrés. Dans le PREMIER il classe les hommes chez lesquels elle est simple ou peu intense et nullement contagieuse. Ceci est prouvé par ce qu'il dit, p. 87, *qu'il les confondait avec les convalescens, et qu'il se contentait de leur indiquer leur régime et leurs pansemens.* Mais, quant à ceux du deuxième et du troisième, il les mettait à part, et s'ils venaient à mourir, il faisait brûler tous leurs effets. Quelle conséquence peut-on tirer de ce qui précède, si ce n'est que la peste, l'une des quatre variétés de la maladie *tétragéogénique*, ne se communique point lorsqu'elle est simple ou bénigne, et qu'elle n'est contagieuse qu'autant qu'elle est parvenue à un très-haut degré d'intensité. C'est ainsi qu'il faut raisonner sur

la fièvre jaune, sur le typhus et sur les intermittentes pernicieuses.

Voilà encore ce que vous auriez pu lire dans mes *recherches sur la contagion*, etc., ainsi que dans mes *considérations*, etc.; et voilà aussi ce que vous auriez dû en extraire dans un but d'utilité, plutôt que des passages pris çà et là, que vous avez interprétés à votre convenance, et qui, reportés en leur lieu, se lient très-bien avec la théorie que j'ai publiée sur la contagion des fièvres en général, et sur celle des quatre fièvres en particulier (1). Si vous ne pouvez acquérir la preuve de ces contagions à l'égal de celle de certains virus, n'en accusez que l'imperfection des sens; mais en vous fondant sur leur erreur, n'allez pas, d'un ton d'assurance, propager d'autres erreurs trop fatales au genre humain. A défaut d'interprétations, les faits parleront pour la cause que je défends.

Aussi les hommes qui sont éloignés de tout système exclusif, ont-ils reconnu que le même esprit philosophique règne dans mes écrits de 1818 et dans ceux de 1820. Je défends des principes, tandis que vous

---

(1) Ce que j'ai écrit sur la contagion des fièvres intermittentes a pu paraître extraordinaire à quelques médecins qui ne se sont attachés qu'au titre de l'ouvrage. Mais ceux qui ont suivi mes raisonnemens, qui ont approfondit l'analogie de ces fièvres avec le typhus, la peste et la fièvr jaune, et qui ont vu que j'en ai fait plusieurs degrés, n sont pas éloignés de croire que celles qui sont très-intense peuvent se répandre par contagion. D'ailleurs je n'ai fait que développer et prouver par de nouveaux faits, ce qu Lancisi et Cleghorn en avaient dit avant moi.

combattez pour les mots *virus*, *miasmes*, *contagion* et *infection*, qui, de votre aveu, *ne présentent pas toujours dans la langue des historiens de la médecine un sens précis*. Vous était-il réservé de dissiper les ténèbres qui règnent sur tous ces points ? Cependant il n'y a pas plus de précision dans vos idées sur les mots *peste*, *fièvre jaune*, *typhus* et *fièvre intermittente pernicieuse*. Il est avéré que toutes ces maladies s'enchaînent et se confondent par leurs causes, leurs symptômes, leurs attributs et leurs résultats ; que toutes étant portées à un très-haut degré d'intensité peuvent devenir contagieuses ; mais qu'elles sont exemptes de ce caractère, lorsqu'elles n'ont qu'une intensité moyenne ou légère. Sur ce point, ma profession de foi est faite depuis long-temps; voilà pourquoi j'ai écrit qu'aucune d'elles n'est contagieuse essentiellement, et que toutes peuvent l'être accidentellement.

Étayé de ces principes, je vous accorderai sans peine que ces maladies peuvent se montrer spontanément; car nous reconnaissons l'un et l'autre que les miasmes activés par la chaleur les suscitent également. Mais je soutiens qu'elles peuvent se répandre ensuite par contagion, et vous par infection.

Selon vous, ce dernier mode est le seul par lequel les causes morbifiques donnent naissance à ces fièvres et particulièrement à la fièvre jaune : ainsi, selon vous encore, l'individu qui souffre de cette dernière maladie, après avoir été frappé par les miasmes qui s'élèvent des marais, et celui qui l'a contractée en respirant dans le voisinage d'un homme qui en serait gravement malade, l'ont reçue par infection. Mais

ne faites-vous aucune différence entre les miasmes qui sont produits immédiatement par la décomposition naturelle des substances végétales et animales, et ceux qui sortent du corps de l'homme qui a la fièvre jaune ? N'accordez-vous aucun caractère spécifique à ces derniers ? Je ne doute pas, et je le dirai dans l'intérêt de votre cause, que s'ils étaient portés dans l'atmosphère, à une certaine distance du foyer ou du corps qui les a produits, ils ne perdissent leur caractère spécifique ; et que seuls ou combinés avec d'autres miasmes, ils ne concourussent à vicier l'air, à l'infecter et à produire une véritable *infection*. Mais supposez que dans une maladie ainsi acquise et portée au *maximum* d'intensité, un médecin, des parens ou des amis se placent dans une atmosphère limitée en commun avec le malade, qu'ils respirent ses exhalaisons ou les vapeurs qui sortent de son lit ; ne croyez-vous pas que dans cette espèce on puisse retrouver la contagion dans laquelle, dit M. NACQUART, *une sorte de pollen contagieux peut voltiger à quelques pouces du malade* ? (Art. CONTAGION du *Diction. des sc. méd.*)

Puisque vous croyez qu'un homme sain, placé dans l'appartement d'un fébricitant de fièvre jaune, peut y contracter la maladie par infection, vous ne refuserez pas sans doute de croire qu'il puisse la contracter plus facilement encore en se mettant en contact avec le malade, en se plaçant dans son lit, ou en se servant de ses vêtemens. Non ; vous avez tellement horreur de la contagion, que vous nierez la possibilité de cette transmission, précisément parce qu'elle sera l'effet du contact ; ou bien vous direz encore qu'elle

a eu lieu par *infection*. Dites donc aussi que si l'on couche avec un galeux, on aura la gale par infection, et qu'il en sera de même de la petite vérole qui aura été contractée dans une circonstance pareille. Mais pour expliquer cela à votre manière, vous vous perdrez dans une métaphysique inintelligible. Moi, par un raisonnement tout simple, je vous dirai qu'un malade qui vicie l'air qui l'entoure, et qui devient un centre d'infection dans lequel on contracte la fièvre jaune, peut, à plus forte raison, transmettre sa maladie, si l'on se met en contact avec lui; à moins que vous ne veuilliez établir que l'action des effluves morbifiques est en raison directe de l'espace qu'ils parcourent dans l'atmosphère, ce qui serait absurde. Mais la dernière partie de ma proposition indique un contact qui produit une contagion et non point une infection.

Cette manière de raisonner, extrêmement simple, je dirai même peu nouvelle, repousse les sophismes et les subtilités dont on est si prodigue aujourd'hui. Elle n'a pas l'empreinte de cette témérité avec laquelle quelques-uns de nos contemporains ont abordé des questions dont l'ancienne *Société royale de médecine* avait si bien mesuré l'étendue et connu la difficulté, qu'elle en fit le sujet de ses prix; questions que d'autres académies ont remises au concours sans en obtenir la solution, et que dans ces derniers temps on n'a pas craint de traiter à fond. Cependant, tout en nous imposant une nouvelle croyance sur la contagion, l'infection et les miasmes, on a consigné des doutes, des incertitudes et des obscurités sans nombre, et l'on n'en a pas moins tiré des conséquences que l'on nous présente comme de nouvelles

tables de la loi. Mais la main qui traça celle-ci est périssable ; l'œuvre aura-t-elle une destinée plus heureuse ?

Je ne vous suivrai point, mon cher confrère, dans votre digression sur les virus, ni sur leurs caractères essentiels. Autant que nos connaissances le permettent, nous pouvons affirmer qu'ils ont eu une origine spontanée. J'ai dit là-dessus des choses qu'il serait trop long de rapporter ici. Les uns tombent sous nos sens, et les autres s'y dérobent ; mais ce n'est pas une raison de nier leur existence. Les uns sont fixes et inodores, les autres s'élancent de leurs foyers, et annoncent leur présence dans l'atmosphère en affectant l'odorat, ce qui m'a porté à distinguer les contagions en fixes et en volatiles. Les virus spécifiques servent aux premières, et quelques uns aux secondes ; mais celles-ci admettent plus particulièrement les *maladies miasmatiques*, expression qui n'a été introduite en médecine ni par M. NACQUART, ni par M. DEVÈZE ; car le grand SAUVAGES a réuni sous le nom de *morbi miasmatici* (classe VI de sa Nosologie) toutes les fièvres pestilentielles, épidémiques, contagieuses, etc. J'aime à voir le zèle que vous avez pour vos amis, mais il ne doit pas aller jusqu'à les parer de la défroque des morts. Je pourrais vous en dire autant lorsque vous faites honneur à M. D. *d'avoir établi le premier la belle distinction entre les maladies qui se reproduisent par la contagion, et celles qui naissent de l'infection.* Cette même distinction a été faite et publiée, en 1743, par QUESNAY, dans les *Mémoires de l'Académie royale de chir.* tome I, et je ne garantis pas qu'il en

soit l'inventeur. Donnez donc à chacun ce qui lui appartient, et rappelez-vous ensuite cette sentence d'Horace :

> Multa renascentur quæ jam cecidere ; cadentque
> Quæ nunc sunt in honore.....

Aussi bien que vous je désire que l'on perfectionne le langage de la médecine ; mais pour y parvenir il ne faut pas le rendre inintelligible. C'est ce qu'on a reproché à M. Devèze, à l'égard de ce qu'il dit de l'infection ; c'est ce que je lui ai reproché moi-même, et dont vous ne l'avez pas disculpé, malgré le soin que vous avez pris d'éclaircir un passage de son livre que j'avais rapporté.

Mais je reviens à la question, et je dis qu'on devrait surnommer *miasmatiques* les maladies qui produisent les miasmes morbifiques à l'aide desquels elles se propagent. Mais ces miasmes ne sont plus simples comme ceux des marais qui ont servi à la génération de la maladie primitive. Là dessus je partage pleinement l'opinion du savant Hallé. Étant le résultat d'un travail pathologique, ils doivent avoir des qualités et des propriétés spéciales. Ils ont quelque chose d'analogue avec les venins qui sont d'autant plus actifs que les insectes dans lesquels ils se forment vivent dans une atmosphère plus chaude et plus chargée d'émanations putrides, et qui ne sont de nature différente qu'à cause de la différence naturelle des individus qui les ont produits. C'est ainsi que les épizooties sont différentes entre elles en raison des différentes espèces d'animaux domestiques ; et c'est sous ce point de vue seulement qu'on

doit les distinguer des maladies de ce genre qui attaquent l'homme; car il y a un ordre de causes communes à toutes ces affections.

Ainsi je vous accorde que la fièvre jaune, qui survient spontanément, est du domaine de l'infection, parce qu'elle reconnaît pour cause un air infecté par les miasmes qui sont produits par la décomposition putride des végétaux et des animaux : mais je vous prie de reconnaître que les miasmes ou molécules miasmatiques qui s'élèvent du corps de l'homme qui souffre de cette maladie, ont quelque chose de spécifique; qu'ils sont analogues aux virus; que portés sur un homme sain, ils lui transmettent une maladie de la nature de celle qui les a produits; que ce transport médiat ou immédiat se fait par le contact des molécules miasmatiques, et que ce mode de transmission est une véritable contagion.

Cette conclusion, à laquelle je suis conduit par le raisonnement, et qui, entre autres défenseurs, comptera tous ceux qui ont vu le plus d'épidémies, tels que les médecins militaires, à la tête desquels se trouve M. le baron Desgenettes, est étayée de tant de faits, qu'il me semblerait oiseux et surabondant de traiter encore le sujet qui nous occupe, si vous ne m'y aviez provoqué.

Je regrette beaucoup que la nature de cet écrit ne m'ait pas permis de donner aux questions qui se sont présentées, tout le développement dont elles sont susceptibles. Mais si vous écrivez de nouveau, faites ensorte qu'on ne puisse pas dire de l'*infection*, selon votre manière de voir, qu'elle ressemble beaucoup à la *contagion*.

Je désire vivement qu'il soit fait des expériences publiques, pour lever les doutes qui règnent sur toutes ces questions : et si ma pratique dans les hôpitaux militaires, et les faits nombreux que je possède sur la contagion du typhus des armées, peuvent être de quelque utilité, je les mettrai volontiers à la dispositition du Gouvernement. Il n'est pas de sacrifice que je ne sois prêt à faire pour me montrer aussi zélé que vous, et non moins ami de la vérité.

AUDOUARD.

P. S. Je n'ai pas cru devoir joindre à ma réponse des attestations de toutes mains qui seraient aussi concluantes en faveur de la contagion de la fièvre jaune, que la lettre de M. *Hide-de-Neuville* l'est à l'égard de votre opinion. Je ne récuse pas ce suffrage, ni la source d'où il vient. Seulement j'ai pu croire que vous n'avez pas trouvé dans les écrits des hommes de l'art, des attestations aussi imposantes que celle de M. l'ambassadeur qui eut jadis le projet de se faire médecin. En temps de disette tout est bon ; aussi je reconnais, dans l'usage que vous avez fait de celle-ci, le besoin de justifier votre opinion, plutôt que la faiblesse de satisfaire une vanité que l'on blâme même chez les faux médecins (1).

---

(1) Cette lettre a été insérée dans le *Journal général de médecine*, décembre 1820.